

LE VISAGE GRAVÉ DU CLOSEAU 12 ET SES IMPLICATIONS

NANTEAU-SUR-ESSONNE (SEINE-ET-MARNE)

DUNCAN CALDWELL

Introduction

La découverte par Michel Rey d'une gravure de hache à crosse, haute d'environ 90 cm, sur la face verticale Sud-Est d'un rocher du Closeau (Nanteau-sur-Essonne, Seine-et-Marne)¹ (fig. 1) et d'une gravure de visage humain sur la face Est du menhir du Paly par nous-même² (fig. 2A), nous a fait supposer que le rocher du Closeau avait pu remplir une fonction de statue-menhir ; en ce cas, il était envisageable de trouver une représentation de visage vers son sommet. Nous avons pu vérifier le 13 avril dernier que cette représentation existe bel et bien (figures 2B, 3 et 6). Réalisée en bas relief, elle permet :

- de confirmer (si besoin était) que la gravure de hache à crosse présente sur le même rocher est bien néolithique ou chalcolithique ;
- d'établir des parallèles avec certains groupes de monuments porteurs de séries iconographiques comprenant des visages avec des caractéristiques similaires.

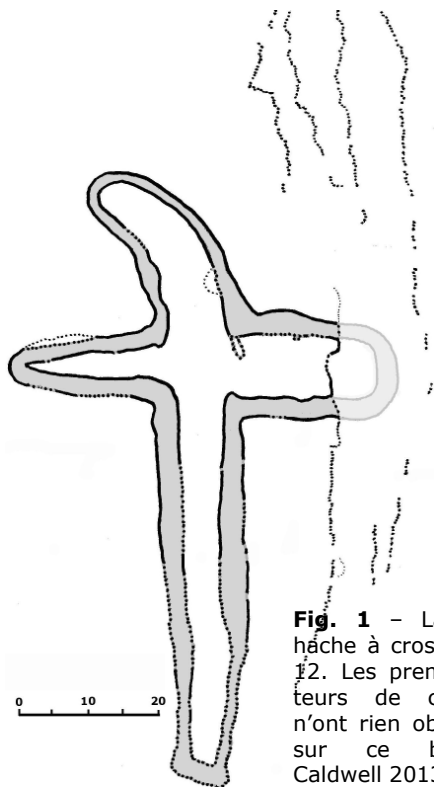


Fig. 1 – La gravure de hache à crosse du Closeau 12. Les premiers observateurs de cette gravure n'ont rien observé de plus sur ce bloc. Relevé Caldwell 2013.

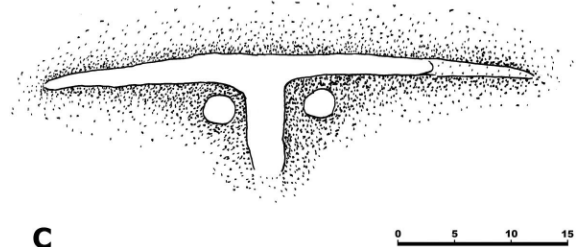
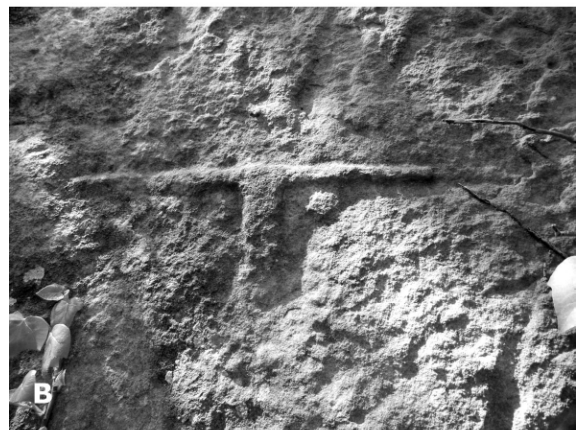


Fig. 2 – **A.** Le visage piqueté du menhir du Paly. Relevé L. Valois. – **B.** Le visage gravé en relief sur la face Sud-Est du Closeau 12, photo L. Valois. – **C.** Idem, relevé L. Valois.

¹ Bénard 2011, p. 14.

² Bénard 2011b, p. 8 ; Caldwell 2012, fig. 1.

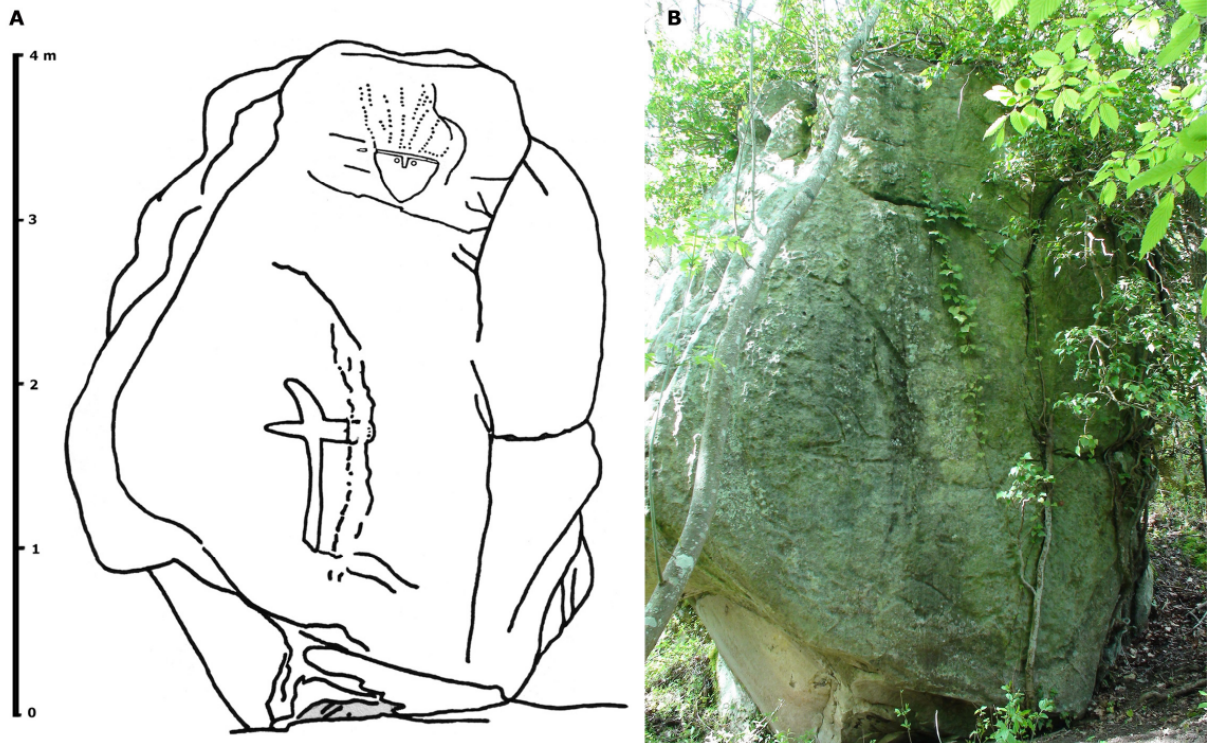


Fig. 3 – Position des gravures sur le bloc. Le visage est à environ 3,40 m de hauteur par rapport à la base du bloc. Dessin et photo de l'auteur.

2. Description du visage gravé

Le visage gravé sur le monolithe du Closeau 12 (voir figures fig. 3 B et C) comporte des sourcils jointifs formant une ligne continue et un nez court ; la ligne de sourcils est très légèrement arquée mais peut être considérée comme droite ; les yeux, très rapprochés, sont indiqués par deux pastilles en relief. L'arcade sourcilière gauche est intacte ; elle mesure 19,5 cm en partant du milieu de la ligne de nez. La seconde arcade sourcilière peut elle aussi être suivie sur toute sa longueur d'origine qui était de 25 cm, bien qu'elle ne soit intacte que sur 15 cm, l'extrémité droite étant écaillée (voir fig. 4). Dans son état d'origine, cette ligne de sourcils mesurait donc 44,5 cm, et elle était déjà asymétrique. On observe en outre qu'elle se rétrécit depuis le centre vers les bords : à proximité de la ligne de nez, sa largeur est de 3 cm, alors qu'elle n'est plus que de 2 cm aux extrémités. Le nez fait 4 cm de large pour une hauteur d'environ 10 cm, en tenant compte des 2 centimètres de l'extrémité inférieure en partie écaillée. Les yeux sont légèrement ovales, avec des diamètres oscillant entre 3 et 3,5 cm. Un tracé érodé, bien observable sous apport de lumière rasante, complète la représentation. Il consiste en deux lignes discontinues, obliques et sinueuses, qui convergent pour se rejoindre au niveau d'une fissure. Étant donné qu'il délimite le bas de la représentation, nous interprétons

ce tracé comme un contour figurant le bas du visage. Une autre lecture possible serait d'y voir un collier ; nous privilégions cependant l'interprétation « contour de visage », à cause de la forme subtriangulaire de l'extrémité inférieure, qui nous évoque beaucoup plus un menton qu'un collier (voir figures 5 A et 5 B).

Le mode de réalisation des yeux et du motif en T situés au-dessus du contour de visage que nous venons de décrire s'apparente à la technique du champlévé : les éléments de représentation sont laissés en réserve sur un fond dont l'abaissement est obtenu par martelage. Le recours à une telle méthode suppose un investissement beaucoup plus important de la part de l'artiste que si l'on s'était contenté de creuser les contours, méthode adoptée pour réaliser la hache et le bas du visage. À cela s'ajoutaient d'autres difficultés : un sol en pente à la base de l'énorme rocher (fig. 3), haut de plus de 4 m, la dureté du quartzite au niveau de la gravure de visage (qui a sans doute contribué à la conservation de cette réalisation), la position en hauteur du motif (qui se situe à plus de 3 m au-dessus de la dalle horizontale sur laquelle le bloc dressé prend appui, ce qui a dû requérir la mise en place d'un échafaudage, vraisemblablement suspendu)... tout ceci indique que la réalisation de cette image est le fruit d'un travail d'équipe, fourni par une collectivité bien organisée.

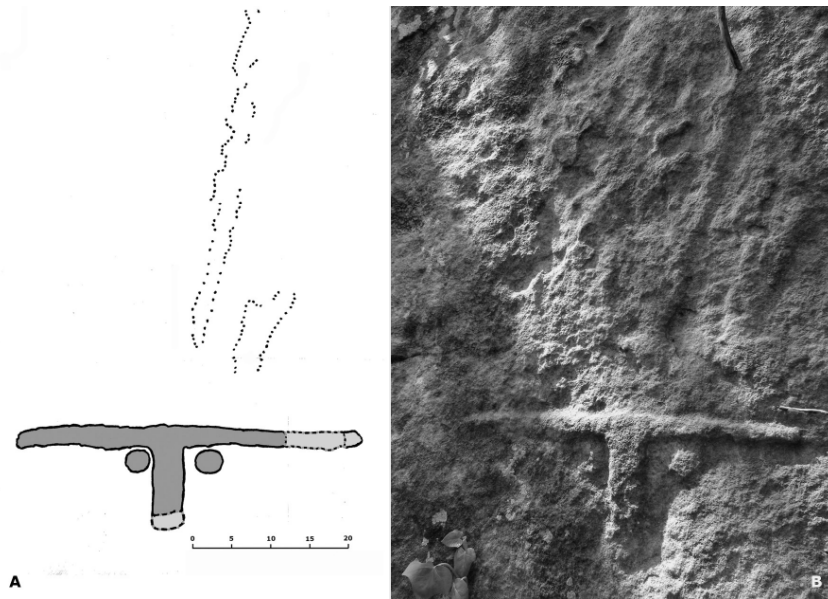


Fig. 4 – Le visage du Closeau 12, relevé et photographie en lumière naturelle, avec vue de la zone sommitale. Sur le relevé, les lignes pointillées indiquent la position de la plume visible en plein jour. Les autres plumes gravées sont fortement érodées et n'apparaissent que sous lumière rasante. Images de l'auteur.

3. Comparaisons iconographiques

Ce bloc orné, ou du moins le visage en T qui s'y trouve gravé, rappelle un certain nombre de monuments, dont certains assez éloignés. Cependant, les premiers parallèles sont à rechercher à proximité.

3.1 – Comparaisons locales

Plusieurs gravures de visages viennent à l'esprit, bien qu'à une exception près elles soient toutes incisées et non réalisées en relief, et qu'elles n'aient jamais d'yeux rendus par des pastilles comme au Closeau.

Les exemples les plus proches de visages préhistoriques régionaux sont :

- trois exemplaires sur la dalle gravée de Rouville (Malesherbes, Loiret) ³ (voir fig. 7 A) ;
- les deux exemplaires piquetés de la dalle de l'Ouche de Beauce de Maisse (Essonnes) ⁴ (voir fig. 7 B) ;
- le visage piqueté de la face est du menhir du Paly ⁵ (fig. 2 A) ;
- la représentation féminine (avec seins et colliers) de l'allée couverte dite du *Trou aux Anglais* (Aubergenville, Yvelines, reconstituée dans les douves du château de Saint-Germain-en-Laye), dont le nez et les sourcils sont figurés par un « T » en relief (voir fig. 7 C).

Les lignes de sourcils de tous ces visages sont de forme comparable à celle du Closeau. De plus, les exemplaires de Rouville, du Paly et de l'Ouche de Beauce ont en commun un élément dont nous pouvons affirmer la présence sur la représentation du Closeau. Il s'agit de coiffes

formées d'une ou plusieurs « plumes » qui se dressent à partir des lignes de sourcils, ce qui rend possible la double interprétation des lignes horizontales à la fois comme sourcils et comme serre-têtes. Sur la dalle du Closeau, ces « plumes » sont très érodées et ne peuvent s'observer en plein jour (fig. 4) que dans des conditions d'éclairage particulièrement favorables. Pour cette raison, nous avons jugé prudent de ne pas en tenir compte lors de la prise de relevé au calque (fig. 4 A). Toutefois, nous en proposons un relevé provisoire d'après photographie prise de nuit avec éclairage rasant (figures 5 B et 5 C).

La « coiffe » qui surmonte le visage du Closeau comprend une grande « plume » au-dessus de chaque œil, et d'autres « plumes » plus légèrement indiquées. Ces éléments de coiffe gravée ont fait l'objet d'un enregistrement par photogrammétrie dont l'étude est en cours.

Les similitudes graphiques entre tous ces visages surmontés de coiffes à plumes permettent de penser qu'ils sont attribuables à une même culture, ou à des cultures étroitement apparentées.

Dans une telle perspective, il est intéressant de noter que le monolithe de l'Ouche de Beauce (fig. 7 B) était vraisemblablement une statue-menhir remontant au Néolithique moyen, comme le suggère sa situation en réemploi dans l'un des murs d'un monument mégalithique qui a donné une datation à 2869 – 2398 calBC ⁶.

Nous ignorons pendant combien de temps la tradition de ces représentations de visages en

³ Devilliers 2005; Bénard 2011c.

⁴ Tarrête 2001.

⁵ Bénard 2011b ; Caldwell 2012, fig. 1.

⁶ Tarrête 2001, p. 149, 153 ; Gif7706 : 4090±90.

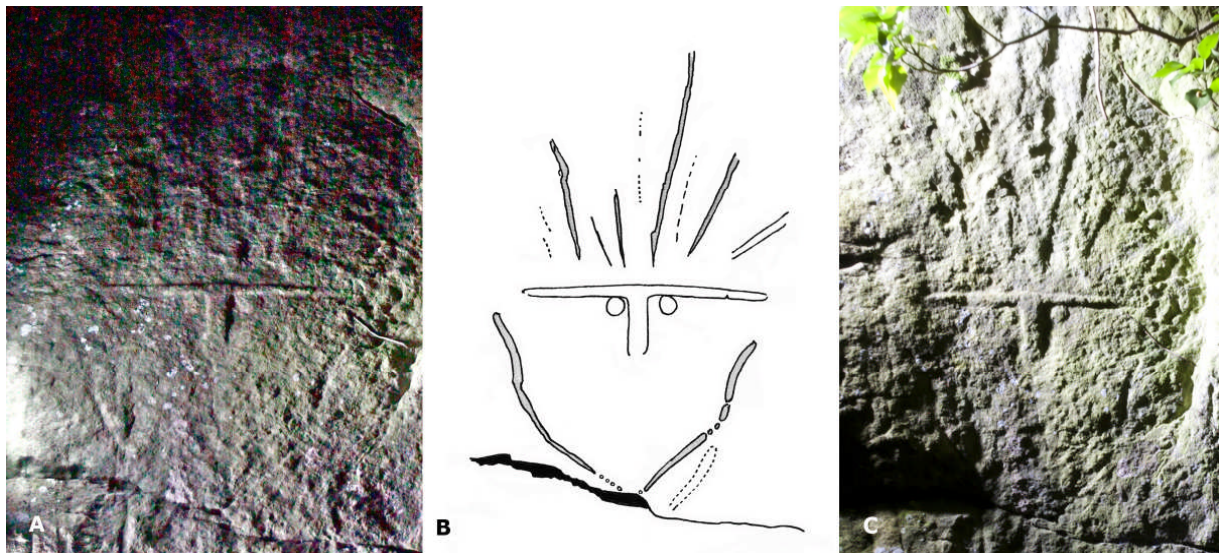


Fig. 5 – **A.** L'éclairage oblique de nuit révèle le contour délimitant le bas du visage (photo de l'auteur). **B.** Croquis établi à partir de photographies et de nos observations visuelles directes. **C.** Autre vue du visage gravé. L'éclairage rasant permet de mettre en évidence la présence, au-dessus de la ligne de sourcils, d'une « coiffe » comprenant tout un éventail de plumes (photographie aimablement communiquée par Serge Cassen).

T a pu perdurer au Néolithique dans le Bassin Parisien. Le recours à des techniques différentes, ainsi que la diversité des motifs qui leur sont associés⁷, montrent que ces figures étaient soumises à des conventions peut-être instables. En Suisse et dans le Sud de la France, des représentations analogues présentent une variabilité moindre, or elles sont nettement plus tardives (datées du Chalcolithique).

Mais n'anticipons pas ; nous devons pour le moment examiner les rapports qui peuvent exister entre le visage du Closeau et la « déesse » de l'abri orné de Grande Montagne 7 à Noisy-sur-École (Seine-et-Marne), qui possède des traits horizontaux sur les joues et un collier à plusieurs rangs, mais pas d'indication de sourcils (fig. 8 B). La ressemblance est saisissante avec certaines représentations sur des statues-menhirs du groupe rouergat, et notamment avec celle de Saint-Sernin-sur-Rance (Aveyron)⁸ (fig. 8 A). Elles ont en commun le collier à cinq rangs, les yeux indiqués par de petites cupules, et les lignes horizontales sur les joues – quatre de chaque côté à Saint-Sernin, et quatre à gauche et trois à droite pour le visage de Grande Montagne 7.

⁷ Parmi ces motifs associés, on trouve sur la face ouest du menhir du Paly (Milly-la-Forêt, Essonne) un type de personnage extrêmement schématique, obtenu à partir d'un cruciforme (voir Caldwell 2012 & 2013).

⁸ Nehl & Poignant 1983, pp. 27-32 ; Auffret 2009.

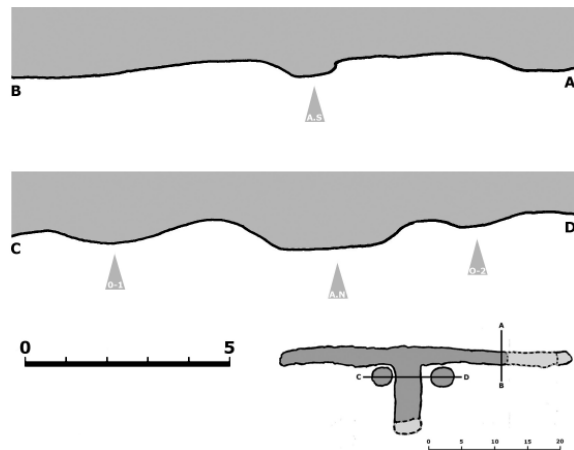


Fig. 6 – Prise d'empreinte de sections montrant la réalisation en léger relief des éléments du visage (à l'exception des « plumes » et de la ligne de contour du visage). La section A-B fait nettement apparaître les évidements produits par martelage ayant permis la mise en relief de la ligne de sourcils. Légende : A.S = arcade sourcilière ; O-1 et O-2 = yeux ; A.N = arête nasale. Relevé Valois / Caldwell.

Ces lignes ont souvent été interprétées comme des tatouages faciaux ou des scarifications. La comparaison avec le menhir de Frescaty (fig. 8 C), qui possède des seins, est elle aussi éloquent : le nombre et la répartition des marques faciales est exactement la même que sur la « déesse » de Noisy-sur-École. De telles similitudes montrent que certains types de contact ont existé entre le Massif de Fontainebleau et au moins l'une des zones où furent créées des statues-menhirs dans le Sud de la France ; toutefois, le visage de la Grande Montagne 7 a toujours été considéré comme un cas isolé inexplicable, étant la seule gravure néolithique ou chalcolithique du Bassin Parisien à reproduire en apparence un modèle méridional.

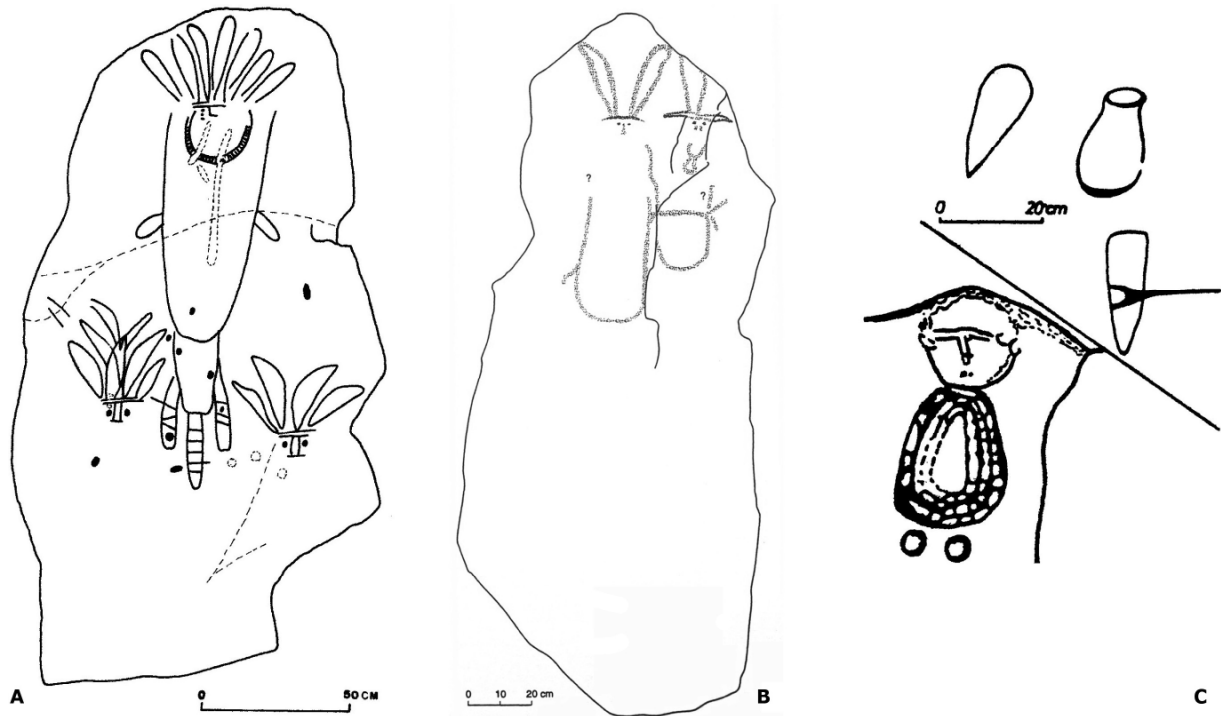


Fig. 7 (ci-dessus) –

A. Anthropomorphes de la dalle de Rouville (Malesherbes, Loiret) ; relevé A. Bénard.

B. Anthropomorphes de la stèle trouvée en réemploi dans le monument de l’Ouche de Beauce (Maise, Essonne) ; relevé J. Tarrête.

C. Représentation féminine de l’allée couverte d’Aubergenville (Yvelines) dite “Le Trou aux Anglais”, actuellement reconstruite au M.A.N. Le visage est de type « en T », mais les yeux sont absents.

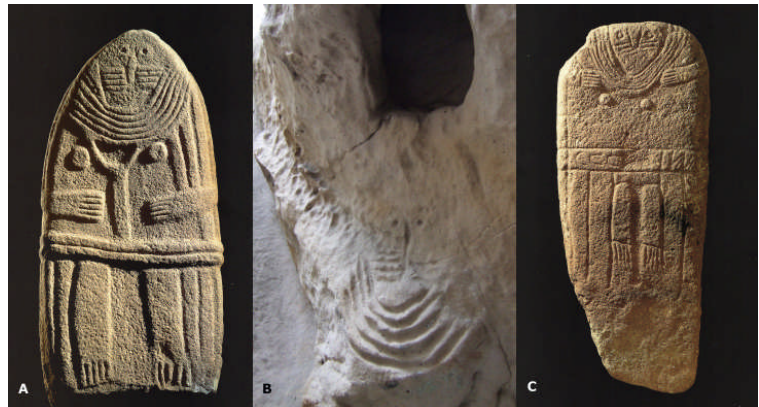


Fig. 8 – **A.** Statue-menhir de Saint-Sernin-sur-Rance (Aveyron). **B.** Visage gravé de la “Grotte Vibert” (Grande Montagne 7, Noisy-sur-École, Seine-et-Marne). **C.** Statue-menhir de Frescaty (Lacaune, Tarn) (Photo B : D. Caldwell. Photos A et C extraites de Serres 2002).

3.2 – Statues-menhirs de Suisse

Les visages de la Grande Montagne, Saint-Sernin et Frescaty n’ont pas de lignes de sourcils (et par conséquent ne constituent pas des visages « en T »). Il nous faut donc, pour retrouver cette caractéristique, nous tourner vers un autre groupe de statues-menhirs, qui comprend les stèles du Petit-Chasseur (Sion) et de Saint-Martin-de-Corléans (Aoste), lesquelles sont situées dans 2 phases différentes, entre 2800 et 2500 BC, et entre 2500 et 2200 BC⁹. Ces stèles présentent (presque toutes) des représentations du nez et des sourcils regroupées pour former un motif en T en léger relief, mais les autres éléments présents sur ces statues les distinguent de la stèle du Closeau. La ligne de sourcils du visage du Closeau est quasiment droite, et elle surmonte

des yeux saillants. Par contre, les monuments suisses (comme par exemple la stèle 25 du Petit-Chasseur) ont une ligne de sourcils dont la courbure est beaucoup plus accentuée, et les yeux sont absents¹⁰ (voir fig. 9 A). Autre différence : la seule ornementation complémentaire observable sur le monument de Nanteau-sur-Essonne est une hache à crosse, alors que les statues suisses sont richement décorées de représentations d’arcs et de motifs géométriques répétitifs qui font penser à des dessins sur textiles.

⁹ D’Anna 2002, p. 201.

¹⁰ D’Anna 2002, p. 200-201.

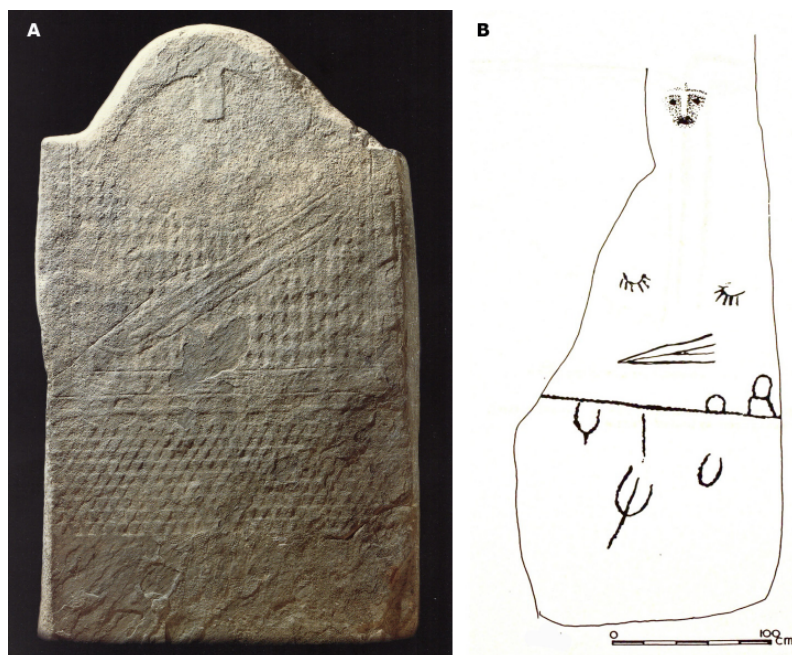


Fig. 9 – **A.** Stèle 25 du Petit-Chasseur (Sion, Suisse) (Statues-Menhirs 2002, p. 200). **B.** Visage avec un motif en relief formant les sourcils et le nez, complété par d'autres motifs gravés, sur la face inférieure de la dalle de couverture de la chambre mortuaire du Dehus (Vale, Guernesey) (Twohig 1981, fig. 204). C'est une façon parmi d'autres d'interpréter la stèle du Dehus. Kines et Hibbs (1989) ont montré ultérieurement que le motif en éventail visible au-dessus de la ceinture représente un arc et deux flèches, ce qui suggère que le personnage est masculin.

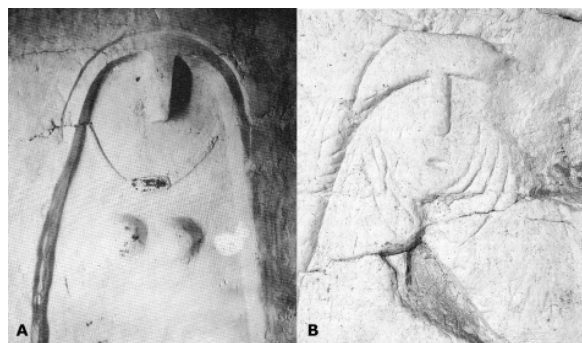


Fig. 10 – Sculptures de visages féminins de la nécropole de Coizard. **A.** Razet 23 (Adèle Getty, 1992. *La Déesse*, Éditions du Seuil, p. 84). **B.** Razet 24 (Mohen 1990, p. 313).

3.3 – Hypogées de la Marne

L'examen des gravures des hypogées de la Marne est intéressant pour les associations de visages et de haches. On trouve ces gravures dans les hypogées de Saran, les Ronces, les Houyottes, les Vignes Jaunes et dans la nécropole Seine-Oise-Marne du Razet (Coizard-Joches, Marne)¹¹ (fig. 10 A & B).

Pour les 4 visages de ce groupe dont nous avons pu trouver des reproductions (les Houyottes, Razet 23, et 2 exemplaires à Razet 24), les liens avec le visage du Closeau sont évidents. L'un de ces liens est l'emploi de la même technique de mise en relief. De plus, alors que trois des représentations (Houyottes, Razet 23 et Razet 24, exemplaire dépourvu de poitrine) ont des sourcils courbes, la représentation la plus rudimentaire du Razet

24 présente une ligne de sourcils droite. Cependant, les différences sont tout aussi nettes. La première concerne les haches, qui sont toutes de type « en T » (Les Ronces, Les Houyottes, Les Vignes Jaunes, Le Razet)¹², tandis que celle du Closeau est de type « hache à crosse », avec une lame qui semble relever d'un type alpin dit « type Bégude ». Il est donc important de rappeler ici qu'une lame de hache imitant le type Bégude a été trouvée dans une sépulture Villeneuve-Saint-Germain du site repéré en 2003 à Buthiers-Boulancourt (la commune de Buthiers étant limitrophe de celle de Nanteau-sur-Essonne). Cette sépulture a été datée de 4906-4709 BC¹³. La seconde concerne les yeux, qui ne sont explicitement présents que sur la représentation du Razet 23, où ils sont matérialisés par de petits creusements, et non par des pastilles en relief¹⁴ (fig. 10 A).

3.4 – Cas isolé à Guernesey

À notre connaissance, un seul des menhirs anthropomorphes et statues-menhirs trouvés en Bretagne et dans les Îles Anglo-Normandes possède un visage avec nez et sourcils formant un T en relief. Ce visage et les gravures qui le complètent sont actuellement sur la face inférieure d'une dalle de couverture dans une chambre funéraire du Dehus (Vale, Guernesey)¹⁵ (fig. 9 B). Il s'agit sans doute d'une stèle menhir en situation de réemploi. La structure funéraire a commencé à être utilisée vers 4100-3900 BC, ce qui situe le monument

¹¹ Twohig 1981, fig. 10.

¹² Twohig 1981, fig. 10 ; Mohen 1990, pp. 153, 266.

¹³ Samzun, Pétrequin & Gauthier 2007.

¹⁴ Twohig 1981, fig. 10 ; Mohen 1990, p. 313.

¹⁵ Twohig 1981, fig. 204 ; Kinnes et Hibbs 1989.

dans le « Néolithique moyen II tel qu'il a été défini dans la France de l'Ouest »¹⁶.

3.5 – Statues-menhirs du Languedoc

Les représentations les plus étroitement apparentées au visage du Closeau sont celles du Languedoc, où les visages des statues-menhirs :

- sont obtenus par une technique de léger bas relief ;
- ont des sourcils plus longs et plus droits que ceux des visages de Suisse ou de la Marne ;
- possèdent le même type d'yeux rapprochés rendus par des pastilles (fig. 11 A-C).

Cependant, nous observons, là encore, des différences. Les statues méridionales ont des attributs différents. Même si la statue-menhir de Collorgues I (Gard) a une hache emmanchée¹⁷ (fig. 11 A) et celle de Rosseironne a un objet suspendu à la taille qui pourrait être une sorte de hache (fig. 11 B), aucune des stèles-menhirs languedociennes connues n'a de hache à crosse.

L'attribut le plus communément représenté sur ces monuments est une crosse (Foissac, Rosseironne, La Gayette, Collorgues II, Saint-Victor-des-Oules et Aven Meunier I)¹⁸.

Ce dernier point nous amène à parler de deux éléments courbes présents sur la dalle du Closeau (voir fig. 3), qui sont tous deux érodés au point qu'il n'est plus possible de dire s'ils sont naturels ou modifiés par l'homme. L'un de ces éléments est une grande ligne courbe située à droite de la hache et qui semble reproduire la partie courbée du manche de hache à une plus grande échelle. Cette ligne n'étant pas associée à une lame de hache, elle constitue potentiellement une grande image de crosse et a pu être perçue comme telle par les graveurs même si elle n'a pas été créée par eux.

Le second élément est une combinaison de deux lignes situées sous la hache, à droite. Morphologiquement, il est impossible de faire la différence entre ces lignes et les tracés

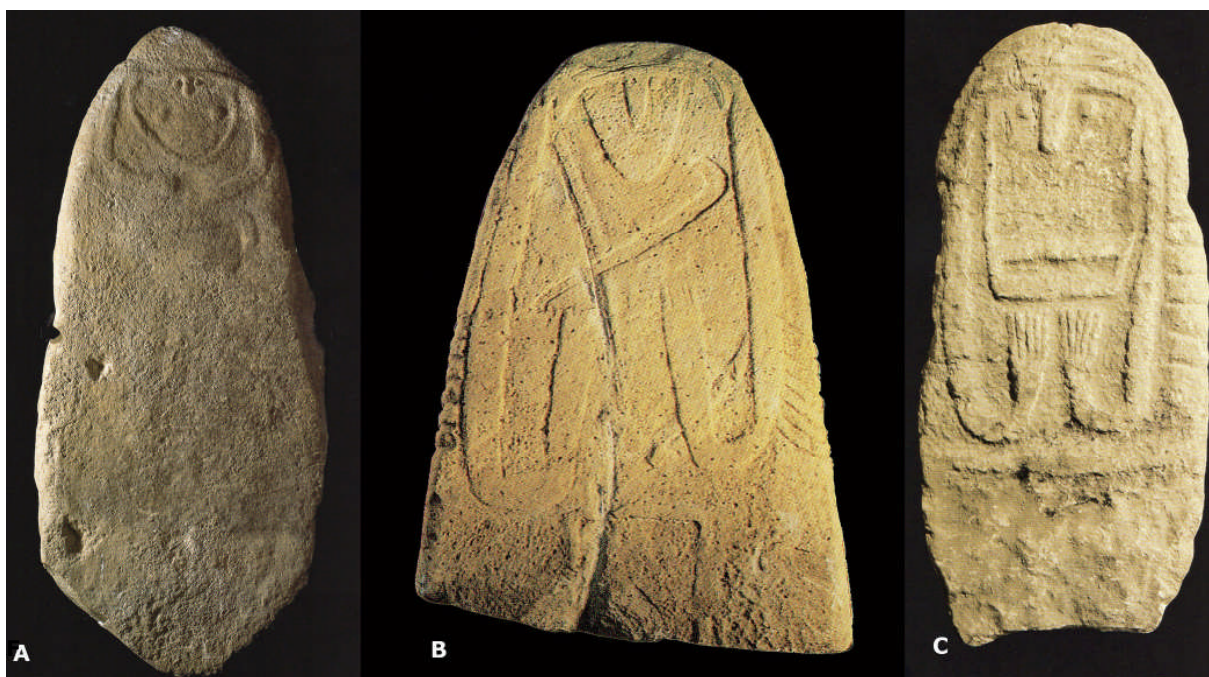


Fig. 11 – Les représentations les plus étroitement apparentées à celle du Closeau 12 (tant en termes de technique de mise en relief du motif en T que de structure graphique) sont le visage du Dehus et ces trois statues-menhirs du groupe languedocien, qui sont chalcolithiques. **A.** Collorgues (Gard) (*Statues-Menhirs : des énigmes de pierres venues du fond des âges*. 2002. Éditions du Rouergue, Rodez. p. 213). **B.** Rosseironne (Castelnau-Valence, Gard) (Mohen, *World of Megaliths*, p. 265). **C.** Maison-Aube (Montagnac, Gard) (*Statues-Menhirs*. 2002. p. 214).

-piquetés et érodés- constitutifs de la représentation de hache. Là encore, elles évoquent la crosse au sommet d'une hache à crosse. Une bonne raison de croire que les graveurs ont pu attacher de l'importance à ces éléments courbes est le fait que leur orientation suit, dans les deux cas, celle de la partie courbe du manche de hache.

Nous croyons utile de souligner que les statues-menhirs du groupe languedocien ont

¹⁶ Schulting, Sebire & Robb, 2010.

¹⁷ D'Anna 1997, fig. 26 ; 2002, pp. 212-213.

¹⁸ D'Anna 1977, figures 25, 26 & 27.

été rattachées à la culture de Ferrières, qui a donné dans les années 1970 des datations (non calibrées) entre 2400 et 2200 BC¹⁹, et plus récemment au groupe des Treilles, qui tire son nom d'une grotte située à proximité de la ferme de la Treille (Saint-Jean-et-Saint-Paul, Aveyron), dont l'occupation se situe entre 3500 et 2200 BC, autrement dit au Chalcolithique²⁰.

3.6 – Comparaisons entre les haches

Il est intéressant de noter que l'iconographie du visage du Closeau et celle de la hache à crosse renvoient à des éléments de comparaison différents. Alors que les parallèles les plus convaincants, en ce qui concerne le visage, semblent être les stèles languedociennes, nous trouvons des gravures de haches à crosse dans les environs immédiats et plus à l'ouest (rappelons également la présence d'une hache imitant le type Bégude trouvée en contexte funéraire Villeneuve-Saint-Germain à Buthiers-Boulancourt) :

- à Trézan (Malesherbes, Loiret), des gravures de haches à crosse sont associées sur une dalle à un quadrupède schématisé et à une figuration possiblement anthropomorphe (fig. 12 A)²¹ ;
- dans la grotte du Vaucelet à Buthiers (Seine-et-Marne) (fig. 12 B)²².
- Dans l'abri orné de Butte de Châtillon 5 (Milly-la-Forêt, Essonne)²³ (fig. 12 C), où nous avons trouvé trois représentations de haches à crosse dont deux sont « à l'envers » (lame en position inférieure). Sur l'exemplaire en position inversée situé à droite, l'extrémité de la partie droite du manche est reliée à une forme en U qui a par ailleurs été interprétée comme un collier et un attribut d'« idoles » féminines néolithiques.

Au-delà de ces exemples immédiatement régionaux, de nombreuses haches du même type ont été représentées sur des éléments de dolmens, parmi lesquels :

- Pilier 1 du dolmen du Berceau (Saint-Piat, Eure-et-Loir) ;
- Dalle de couverture de la chambre du tumulus de Dissignac (Loire-Atlantique) ;
- Stèle gravée du tumulus de Mané-er-Hroëck (Locmariaquer, Morbihan). Celle-ci, qui est en réemploi, est donc plus ancienne que le tumulus, dont l'édification se situe vers le milieu du IV^e millénaire BC²⁴.

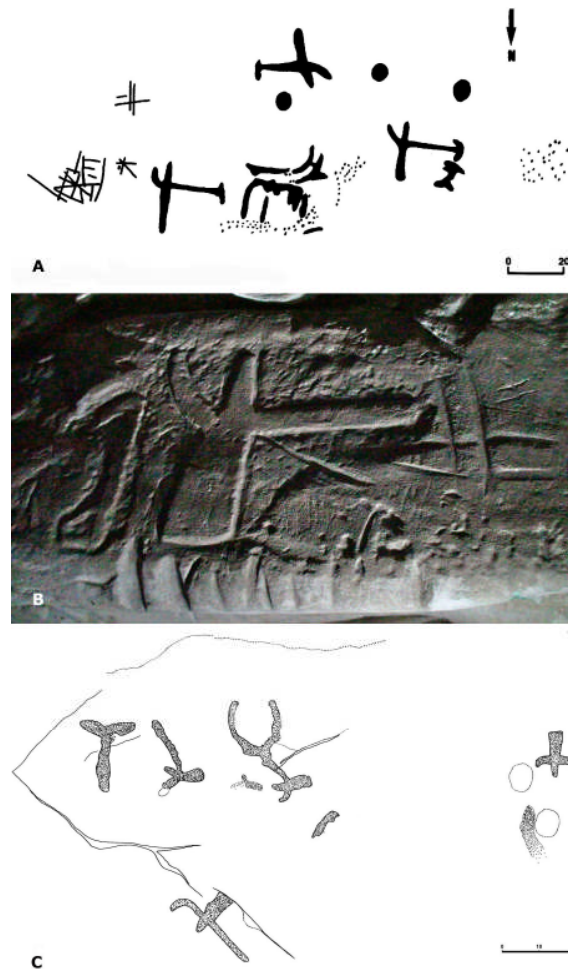


Fig. 12 – **A.** Haches à crosse, quadrupède et possible anthropomorphe de la dalle ornée de Trézan (Malesherbes, Loiret), relevé Bénard. **B.** Crosse et haches de la Grotte du Vaucelet (Buthiers, Seine-et-Marne). La crosse et la grande hache, en léger relief, sont obtenues par abaissement du support environnant. Photo de l'auteur. **C.** Haches à crosses et autres motifs de l'abri orné de Butte de Châtillon 5 (Milly-la-Forêt, Essonne), relevé L. Valois.

Ce qui fait l'intérêt de ces sites, c'est qu'ils sont proches -temporellement- de la structure de Guernesey contenant un visage en bas-relief (fig. 9 B), dont on sait qu'elle a été mise en usage autour de 4100-3900 BC²⁵ ; quant à la sépulture de Buthiers-Boulancourt, elle est encore plus ancienne. Tous ces sites sont donc nettement plus anciens que les stèles-menhirs du Languedoc. Le dolmen du Berceau, par exemple, est daté du Néolithique moyen, entre 4500 et 3500 BC²⁶. La construction du premier monument de Dissignac paraît se situer vers la fin du V^e mill. BC, tandis que la

¹⁹ D'Anna 1977, p. 204.

²⁰ Costantini 2002, p. 117.

²¹ Bénard 2011d.

²² Abri orné de la Vallée aux Noires 1, dit « Grotte de la Hache » (*n.d.l.r.*).

²³ Caldwell 2012.

²⁴ Giot *et al.* 1979, p. 225.

²⁵ Schulting, Sebire & Robb 2010.

²⁶ Allain & Pichard 1974 ; Jagu & Mourain 1995, p. 210. Deux datations par radiocarbone ont situé l'usage de ce dolmen entre 4498 et 3770 calBC.

seconde façade de ce même tumulus fut édiflée entre 4000 et 3600 BC ²⁷.

Nous devons toutefois nous montrer prudents au moment de fixer un cadre chronologique précis à l'icnographie de la stèle du Closeau, compte tenu de ce que nous avons montré au sujet du menhir du Paly, à savoir que l'« idole » cruciforme gravée sur ce monument entretient d'étroits rapports avec les motifs cruciformes de la stèle de Saint-Samson-sur-Rance ²⁸, située par Le Roux au III^e mill. BC ²⁹, datation qui selon nous mériterait d'être reconsidérée ³⁰. Si la grande stèle de Saint-Samson date bien du III^e millénaire, alors il est intéressant d'observer que sa décoration comprend aussi des haches à crosse, lesquelles ont donc pu perdurer en Bretagne au moins jusqu'au Chalcolithique.

En dépit de ces réserves, la combinaison d'un visage « en T » et d'une hache à crosse suggère pour l'icnographie de Closeau 12 une réalisation plus vieille d'un millénaire au moins que celle des statues-menhirs de Suisse et du Sud de la France. La hache gravée sur la moitié inférieure du bloc semble, nous l'avons vu, correspondre à un type présent en contexte funéraire Villeneuve-Saint-Germain. Les visages en T emplumés de la stèle trouvée en réemploi dans le monument de l'Ouche de Beauce sont considérés par J. Tarrête comme liées au Néolithique moyen de la France de l'Ouest ³¹. Et des gravures de haches à crosse sont présentes sur nombre de monuments d'Eure-et-Loir et de Bretagne bien datés du Néolithique ancien et moyen.

Par conséquent, nous pensons que l'icnographie de Closeau 12 n'est pas originaire du Languedoc, mais plutôt de Bretagne et des Îles Anglo-Normandes, ou même du Bassin Parisien. En effet, la ressemblance entre la hache gravée sur bloc et les haches alpines du type Bégude, dont les néolithiques de la région ont produit des imitations au début du V^e millénaire, suggère que le bloc orné du Closeau pourrait constituer l'un des plus anciens monuments à visage en T connus. Si une position aussi haute se confirmait, il deviendrait possible de penser que ce type d'icnographie et le mégalithisme sur lequel elle s'appuie ont pu apparaître en Île-de-France plutôt qu'en Bretagne. Cette

hypothèse est fondée sur l'idée que la hache et le visage gravés de Closeau 12 sont des réalisations concomitantes situées dans la première moitié du V^e mill. BC. Le seul moyen de la vérifier passe par la fouille des abords du bloc.

4. Présence d'hypogées à proximité et finalité funéraire possible

L'association fréquente des visages en T avec des contextes mortuaires, voire avec des nécropoles, dans la Marne et en Suisse amène à poser la question de liens possibles entre la stèle du Closeau et de semblables contextes. Aucune donnée archéologique n'étant disponible actuellement pour les environs du bloc orné, tout ce que l'on peut en dire dans l'état actuel des choses est que deux hypogées sont connus sur le territoire de cette même commune (Nanteau-sur-Essonne) : l'hypogée - fouillé et confirmé- de la Pente de Courcelles et l'hypogée incertain du Haut de Villetard ³².

5. Conclusions

- L'association d'une gravure de hache à crosse et d'une sculpture de visage sur la façade du bloc du Closeau permet de supposer que d'autres façades rocheuses ont dû être ornées par les néolithiques dans la région. La prospection pour l'art rupestre dans le massif de Fontainebleau ne doit donc plus être focalisée sur la recherche de cavités mais doit aussi prendre en compte les façades rocheuses verticales.
- La combinaison entre un motif habituellement rapporté au Néolithique ancien et moyen (la hache à crosse) et un visage en T dont des exemplaires existent depuis le Néolithique ancien jusqu'au Chalcolithique donne au Massif de Fontainebleau un statut potentiel de zone de transition et de passage pour des courants culturels de différents lieux et périodes.
- Nous ne pouvons qu'appeler de nos vœux la conduite d'une fouille au pied du bloc afin d'éventuellement révéler la présence de vestiges enfouis autour de ce monument (matériel archéologique et possibles structures funéraires à proximité) ; une telle opération pourrait permettre de mieux connaître l'âge, l'affiliation culturelle et la destination d'un tel monument.

• • •

Nous remercions Laurent Valois qui nous a aidé à réaliser le relevé de la gravure de visage située en hauteur.

²⁷ L'Helgouac'h 1995, p. 208. Deux datations radiocarbone à partir de grains de blé brûlés ont donné des résultats entre 4781 et 4389 BC.

²⁸ Caldwell 2012, p. 35.

²⁹ Le Roux 2003, p. 131.

³⁰ L'« idole » cruciforme du Paly est à mettre en rapport avec une « idole » carrée avec un petit élément sommital du dolmen de l'Île Longue (Larmor Baden, Morbihan), qui daterait, lui, du IV^e mill. Voir Giot *et al.* 1979, pp. 179-180.

³¹ Tarrête 2001, p.153.

³² Bénard 2008, pp. 64-65.

BIBLIOGRAPHIE

ALLAIN, J; PICHARD, Bernard (1974). Le dolmen du Berceau, étude complémentaire. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 71, 3, pp. 77-84.

AUFFRET, Marie-Claude (2009). Art rupestre et statues-menhirs : deux cas en France. *Art rupestre* (Bulletin du GERSAR) n° 57, pp. 12-13.

BÉNARD, Alain (2008). *Les mégalithes de Seine-et-Marne*. Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne, 2. Nemours. 146 pp.

BÉNARD, Alain (2011a). La hache gravée du Closeau (Nanteau-sur-Essonne, Seine-et-Marne). *Art rupestre* (Bulletin du GERSAR) n° 60, p. 14.

BÉNARD, Alain (2011b). Les gravures du menhir du Paly (Milly-la-Forêt, Essonne). *Art rupestre* (Bulletin du GERSAR) n° 61, pp. 8-10.

BÉNARD, Alain (2011c). La dalle ornée de Rouville (Malesherbes, Loiret). *Art rupestre* (Bulletin du GERSAR) n° 61, pp. 5-7.

BÉNARD, Alain (2011d). La dalle ornée de Trézan (Malesherbes, Loiret). *Art rupestre* (Bulletin du GERSAR) n° 60, pp. 9-13.

BÉNARD, A. ; SIMONIN, D. ; TARRÊTE, J. Les stèles et rochers gravés néolithiques de la moyenne vallée de l'Essonne. À paraître dans les *Actes du 3^{ème} colloque international sur la statuaire mégalithique de Saint-Pons de Thomière (Septembre 2012)*.

CALDWELL, Duncan (2012). Réexamen de deux sites à gravures piquetées (Milly-la-Forêt, Essonne). *Art rupestre* (Bulletin du GERSAR), n° 62, pp. 33-38.

CALDWELL, Duncan (2013). Observations et hypothèses sur le site du Paly (Milly-la-Forêt, Essonne). *Art rupestre* (Bulletin du GERSAR), n° 63, pp. 29-32.

COSTANTINI, Georges (2002). La vie quotidienne au temps des statues-menhirs. *Statues-Menhirs : des énigmes de pierre venues du fond des âges*, pp. 114-146. Éditions du Rouergue, Rodez.

D'ANNA, André (1977). *Les statues-menhirs et stèles anthropomorphes du Midi méditerranéen*. Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris. 277 pp.

D'ANNA, André (2002). Les statues-menhirs en Europe à la fin du Néolithique et au début de l'Âge de Bronze. *Statues-Menhirs : des énigmes de pierre venues du fond des âges*, pp. 196-215. Éditions du Rouergue, Rodez.

DEVILLIERS, Christophe (2005) La dalle gravée de Rouville à Malesherbes (Loiret). *Revue Archéologique du Loiret*, Hors série n° 1, pp. 5-7.

GIOT, Pierre-Roland; L'HELGOUAC'H, Jean; MONNIER, Jean-Laurent (1979). *Préhistoire de la Bretagne*. Éditions Ouest-France. 443 p.

JAGU, Dominique; MOURAIN, J.-M. (1995). Saint-Piat (Changé, Eure-et-Loir). *Allées Sans Retour : Allées Couvertes et Autres Monuments Funéraires du Néolithique dans la France du Nord-Ouest*, sous la dir. de Claude Masset et Philippe Soulier, pp. 210-212. Éditions Errance, Paris.

KINNES, Ian. A. ; HIBBS, James (1989). Le Gardien du Tombeau: Further reflections on the initial Neolithic. *Oxford Journal of Archaeology* 8 (2), pp. 159-166.

LE ROUX, Charles-Tanguy (2003). Constantes et (r)évolutions dans l'art mégalithique Armoricaïn. *Arts et symboles du Néolithique à la Protohistoire*, sous la dir. de Jean GUILAINE, pp. 121-134. Éditions Errance, Paris.

L'HELGOUAC'H, Jean (1995). Le tumulus de Dissignac, Loire-Atlantique. *Allées Sans Retour : Allées Couvertes et Autres Monuments Funéraires du Néolithique dans la France du Nord-Ouest*, sous la dir. de Claude Masset et Philippe Soulier, pp. 206-209. Éditions Errance, Paris.

MOHEN, Jean-Pierre (1990). *The World of Megaliths*. Facts on File, New York. 318 pp.

NEHL, Georges; POIGNANT, Jean (1983). *Les abris ornés du Massif des Trois Pignons (77-91)*. Les cahiers du GERSAR n° 4, Milly-la-Forêt.

SAMZUN, Anaïck; PETREQUIN, Pierre; GAUTHIER Estelle (2007). Une imitation de hache alpine type Bégude à Buthiers-Boulancourt (Seine-et-Marne) au début du V^e millénaire. *Produire des haches au Néolithique, de la matière première à l'abandon, actes de la table ronde de la Société Préhistorique Française, Saint-Germain-en-Laye, 16-17 mars 2007*, sous la dir. de Pierre-Arnaud de Labriffe et Éric Thirault (2012), pp. 219-234.

SCHULTING, Rick J. ; SEBIRE, Heather ; ROBB, John E. (2010). On the road to Paradis: new insights from AMS dates and stable isotopes at Le Déhus, Guernsey, and the Channel Islands Middle Neolithic. *Oxford Journal of Archaeology* 29, pp. 149-173.

SERRES, Jean-Pierre (2002). *Les statues-menhirs du groupe rouergat. Statues-Menhirs : des énigmes de pierre venues du fond des âges*, pp. 54-91. Éditions du Rouergue, Rodez.

SHEE TWOHIG, Elizabeth (1981). *Megalithic Art of Western Europe*. Clarendon Press. 259 pp.

TARRÊTE, Jacques (2001). La dalle gravée du monument mégalithique de l'Ouche de Beauce à Maisse (Essonne). *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément n° 9, pp. 149-154.